

Conseils du CAAE

Par Alain Belliveau,
conseiller en affaires au
Sud-Ouest
(abelliveau@cdene.ns.ca)



Bien gérer son flux de trésorerie

Le flux de trésorerie (ou *cash flow*) est la différence des encaissements (recettes) et des décaissements (dépenses) engendrés par l'activité de votre entreprise. Une bonne gestion et planification du flux de trésorerie est souvent ce qui fait la différence entre une entreprise qui réussit à faire face à ses obligations financières de celle qui n'y arrive pas et qui risque la faillite. Voici quelques conseils pratiques :

-Pensez à vos risques d'affaires : que feriez vous si une commande importante est soudainement annulée ? Si un client qui vous doit une grande somme d'argent fait faillite ? Planifier des plans pour de tels scénarios vous aide à être plus prudent dans vos dépenses et à éviter les pires scénarios.

-Assurez-vous d'amasser rapidement l'argent qu'il vous revient. Envoyez les factures à vos clients à des intervalles régulières et lorsque vous abordez des projets ou des relations avec des clients à plus long terme, négociez à l'avance un dépôt et/ou des paiements réguliers pour éviter que les montants s'accumulent. Encouragez les paiements rapides en offrant un rabais ou remise. Gardez l'oeil sur vos comptes clients afin d'identifier les clients qui prennent longtemps à payer leurs factures et leur faire des rappels. Vous pouvez aussi faire une vérification du crédit sur tous vos nouveaux clients qui ne payent pas en argent comptant.

-Réduisez vos stocks. La qualité est généralement préférable à la quantité. L'argent dépensé sur les stocks ne rapporte rien. Essayez de planifier le plus exactement possible ce que vous pensez vendre et commandez en conséquence. Évitez de commander des items qui ne se vendent pas bien. Comparez les prix de plusieurs vendeurs. Sachez en combien de temps vous pouvez obtenir vos stocks et évitez d'accumuler trop de surplus de biens à entreposer.

Le CAAE peut vous aider en offrant une formation complète en gestion du flux de trésorerie et bien d'autres aspects de la gestion de votre entreprise. Je vous suggère donc de consulter un conseiller en affaires afin de discuter de vos besoins.

Restez aux aguets !

La grande visite

Le CAAE explore en ce moment un projet intitulé *La grande visite* qui a pour but de promouvoir des pratiques exemplaires dans des entreprises locales. Ainsi, le CAAE organiserait une tournée d'entreprises afin de permettre à des entrepreneurs qui connaissent le succès de partager leurs conseils et modèles de réussite avec d'autres entrepreneurs. Un premier essai pour explorer ce type d'échange de connaissances a eu lieu le 18 mai. Grâce au CAAE, six personnes ont pu visiter les installations de l'entreprise A.F. Theriault et Fils Ltée. Le projet débiterait possiblement au cours de l'hivers 2011. Le CAAE invite les gens à leur suggérer des noms d'entreprises qu'ils pensent être des modèles de réussite.



Le marché du travail en évolution

Afin de contrer le manque de programmes de formation pour accroître les plans de succession d'entreprises et pour développer le renouvellement du leadership en entreprise, le CAAE vise à mettre sur pied une série de formations portant sur le marché du travail d'aujourd'hui et de demain. Les formations *innovation en milieu de travail*, *les différences générationnelles en milieu de travail* et *la succession d'entreprises dans les régions acadiennes et francophones* pourraient ainsi être offertes aux entreprises et organismes des régions d'Argyle, Clare, Halifax, Chéticamp et Isle Madame en 2011. Cette initiative vient s'inscrire dans le plan d'action 2009-2012 du Réseau acadien des intervenants en employabilité (RAIE), un comité de travail sur lequel siège le CAAE.

Des services de haute qualité en affaires

Géré par le CDÉNÉ, le CAAE offre de nombreux services aux entrepreneurs tels que des services de consultation, de la documentation au sujet des sources de financement disponibles, de l'appui à la préparation de plans d'affaires et de marketing, des sessions de formation, etc. Les informations sur les projets, activités et nouveautés au CAAE sont affichées sur le site Web du CDÉNÉ - section *Entrepreneuriat*. Rendez-vous sur www.cdene.ns.ca/caae ou www.caae.ca !



Angélique LeBlanc
Directrice



Alain Belliveau
Conseiller en affaires



Dave LeBlanc
Agent de projets



Odette Comeau
Formatrice



Jeannot Chiasson
Formateur



Nora Saulnier
Adjointe administrative